

CONVENTION DE PROJET URBAIN PARTENARIAL CONCLUE ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GEX ET LA SARL JLS IMMOBILIER « CHEMIN DU MANEGLY » COMMUNE DE SAINT-GENIS-POUILLY

Une convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) relative à une opération immobilière située chemin du Manegly, a été signée entre la Communauté d'agglomération du Pays de Gex et la SARL JLS IMMOBILIER le 10 février 2026.

Le Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex a été autorisé à signer cette convention par délibération du Conseil communautaire du 22 octobre 2025

Cette convention est consultable au siège de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex et en mairie de Saint-Genis-Pouilly aux jours et heures habituels d'ouverture.